

**Extrait du registre des délibérations****CONSEIL D'ADMINISTRATION****Mardi 16 décembre 2025**

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieu, Montchon, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Quélige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

3 administrateurs représentés

Administrateurs présents :

| | |
|-----------|---|
| Lina | BLANC |
| Philippe | BRANCHE |
| Irène | CHAPUY |
| Claude | DURAY |
| Christian | EXCOFFON |
| François | GAUDIN |
| Mustapha | HADDOU |
| Patrick | LATOUR |
| Franck | LOMBARD |
| Evelyne | MARECHAL |
| Nathalie | MONVIGNIER MONNET |
| Patrick | POUPELLOZ |
| Elisabeth | REY |
| Claudine | RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>) |
| Maguy | RUFFIER |
| André | THOUVENOT |
| André | VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>) |
| Eliette | VIARD GAUDIN |

Administrateurs représentés :

| | |
|---------------------|--|
| Fatiha BRIKOUI AMAL | Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD |
| Jean-Pierre ANDRE | Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE |
| Yves BRECHE | Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT |

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieu, Montbion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Planchetin, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Finances - Association d'Animation du Beaufortain (AAB) – Versement du solde de la subvention 2025

Rapporteur : M. le Président

L'Association d'Animation du Beaufortain (AAB) a pour objet de conduire un projet social et culturel d'animation en contribuant au développement du Beaufortain et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. L'AAB est agréée « Centre Social » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie.

Par délibération du 20 février 2025, le Conseil d'administration approuvait la signature d'une convention d'objectifs et de partenariat avec l'Association d'Animation du Beaufortain pour les années 2025-2027.

Par ailleurs, pour mémoire, le CIAS Arlysère, pour l'année 2024 a procédé au versement d'une subvention à cette association d'un montant globale de 232 600 €.

Par délibération du 20 février 2025, le Conseil d'administration approuvait le versement d'un premier acompte sur subvention 2025 de 151 200 € à l'Association d'Animation du Beaufortain.

Par délibération du 10 juin 2025, le Conseil d'administration approuvait le versement d'un deuxième acompte sur subvention 2025 de 34 880 € à l'Association d'Animation du Beaufortain.

Il est proposé de lui verser le solde de la subvention 2025 soit 47 900 € portant la subvention pour 2025 à 233 980 €.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le versement du solde de la subvention 2025 de 47 900 € à l'Association d'Animation du Beaufortain ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

